



VOLLEY-BALL

Règlement universitaire

Dispositions Particulières

Saison 2023-2024

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Volley-ball

Michelle AKILIAN (Elue)

Axelle GUIGUET (Directrice technique nationale) **ou son représentant**

André TROESCH (Commission d'arbitrage)

Membres FF Sport U

Annabelle CONTIN (Université Rennes 2)

Laurent LECINA (Université La Rochelle)

Fabrice PAINDAVOINE (Université de Lille)

Sylvie ROSSARD (INSA Toulouse)

Delphine REGEARD (Directrice nationale adjointe)

Entraîneur national universitaire :

Volley : Dominique ROLAND (Université Lyon 1)

Beach volley : Thierry PLACETTE (Université de Grenoble)

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
N1	29-30 mai 2024 Rennes	26 avril 2024	26 avril 2024
N2	29-30 mai 2024 Rennes	26 avril 2024	26 avril 2024
Ecoles	4-5 avril 2024 Rennes	01 mars 2024	01 mars 2024
4X4	12-13 juin 2024 Poitiers	26 avril 2024	-
Snow Volley	8 février 2024 Crest-Voland	29 janvier 2024 (Engagement des équipes intéressées)	
IUT 4X4	14 mars 2024 Troyes		

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 1 ET NATIONAL 2

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1 ET N2

Les 29-30 mai 2024
RENNES

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

La formule sportive habituelle sera privilégiée, c'est-à-dire :

- 8 équipes (jeunes filles et jeunes gens) en 2x2 poules de 4 en N1 et en N2
- ½ finales croisées - classements - finales

3 - ATTRIBUTION DES QUOTAS

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues :
 - **Ile de France** : Ile de France
 - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
 - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
 - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
 - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie
- Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1 JG ; N1 JF, N2 JG et N2 JF).
- Deux quotas supplémentaires sont attribués aux inter-ligues auxquelles appartiennent les équipes arrivées premières et deuxièmes du CFU de l'année n-1.
- Un quota (sur l'ensemble des 4 filières) est réservé à l'**AS support de la Ligue organisatrice**.

La Ligue organisatrice bénéficie donc d'un quota en N1 JG **OU** N1 JF **OU** N2 JG **OU** N2 JF.

- Les quotas restants, y compris celui réservé à la Ligue organisatrice si celle-ci ne l'utilise pas, seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les 3èmes du CFU n-1.
- La Ligue organisatrice a jusqu'au **lundi 6 novembre 2023** pour annoncer le quota qu'elle souhaite utiliser.

Répartition des quotas N1 par inter-ligues :

QUOTAS *		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
N1	Filles	1	2	2	1	2
	Garçons	1	1	2	2	2

Répartition des quotas N2 par inter-ligues :

QUOTAS *		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
N2	Filles	1	2	1	1	3
	Garçons	1	2	2	2	1

Les quotas définitifs sont à jour.

4 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

Le 26 avril 2024
Contact : gHubert@sport-u.com

5 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Les Ligues sont responsables de l'organisation des phases d'inter-ligues

qualificatives pour le championnat de France :

- Elles devront respecter le classement des phases finales d'inter-ligues pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2.
- Aucune équipe ne peut accéder au championnat de France sans avoir participé à au moins une phase de qualification (académie, ligue, inter-ligues).
- Les inter-ligues devront faire remonter à la FF Sport U nationale l'ensemble du classement avec les résultats
- En cas de qualification en CFE et CFU de la même AS, **2 joueurs maximum sont autorisés** à participer aux 2 championnats. Un contrôle sera effectué par les organisateurs en amont du CFU.

Particularités N1 :

- En cas de forfait d'une équipe qualifiée en N1, la première équipe de la même inter-ligues qualifiée en N2 sera automatiquement remontée en N1. La première équipe non qualifiée initialement sera repêchée pour jouer en N2.
- Les directeurs de Ligues universitaires auront toute la légitimité pour l'application de cette règle. En cas de refus, l'équipe concernée par la montée en N1 ne pourra participer à la phase finale du Championnat de France Universitaire (CFU) N2.
- Une AS peut présenter 2 équipes maximum dans le niveau N1.

Particularités N2 :

- Dans le cas de poules incomplètes à l'issue des phases d'inter-ligues et sur proposition de la CMN, les équipes classées juste derrière les équipes qualifiées initialement viendront compléter les poules de la N2.

6 - ARBITRAGE

- Chacune des équipes qualifiées au CFU N1 ou au CFU N2 devra être accompagnée d'un arbitre possédant la Capacité Universitaire d'Arbitre CUA2 ou CUA3 ;
- Ces arbitres pourront officier sur le niveau N1 et/ou N2.
- A défaut d'arbitre, l'Association Sportive devra s'acquitter, auprès de la FF Sport U, d'une participation **aux frais d'arbitrage s'élevant à 300 €**.
- Une prise en charge est prévue par la ligue organisatrice pour l'hébergement et la restauration. Le déplacement dans la mesure du possible s'effectuera

avec l'équipe de rattachement (frais à la charge de l'AS). En cas d'impossibilité, l'organisation du déplacement et la prise en charge seront coordonnées par la FF Sport U nationale.

- Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U nationale après avoir fait valider leur demande auprès des Directeurs (trices) de Ligues (signature obligatoire) en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U 👉 « [onglet volley](#) ».

7 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES

Le 26 avril 2024

Contact : gHubert@sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉCOLES

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES

4 -5 avril 2024
RENNES

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

2 championnats distincts : 6 équipes en CFE 1, 6 équipes en CFE 2

Formule sportive :

CFE 1 et CFE 2 : 2 poules de 3, les vainqueurs passent un tour, les autres effectuent des "matchs croisés" 2 contre 3 et 3 contre 2, puis match de classement pour les deux perdants et demi-finales croisées pour les vainqueurs contre les premiers, petite finale et finale.

A l'issue des « matchs croisés », si 2 équipes d'une même poule A se qualifient pour les demi-finales, c'est l'équipe ayant terminé 3^{ème} de la poule A qui rencontrera le 1^{er} de la poule A. Le 2^{ème} de la poule A rencontrera le 1^{er} de la poule B.

- **Attention : 2 joueurs maximum peuvent participer à la fois au CFE et au CFU.**

Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée.

3 - ATTRIBUTION DES QUOTAS

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) :
 - **Ile de France** : Ile de France
 - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
 - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
 - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
 - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

- Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (CFE 1 JG ; CFE 1 JF, CFE 2 JG et CFE 2 JF) ;
- Deux quotas (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés à l'**AS support du site de Ligue organisateur**.
Le site de Ligue organisateur bénéficie donc d'un quota en CFE 1 JG **OU** CFE 2 JG **ET** en CFE 1JF **OU** CFE 2 JF ;
- Le site de Ligue organisateur a jusqu'au **lundi 6 novembre 2023** pour annoncer les 2 quotas qu'il souhaite utiliser.
- Les quotas restants et non utilisés par le site de Ligue organisateur seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les 1^{ers} de la saison n-1 dans les filières restantes.

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS*		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFE 1	Filles	1	1	2	1	1
	Garçons	1	1	2	1	1
CFE 2	Filles	2	1	1	1	1
	Garçons	1	1	2	1	1

Les quotas définitifs sont à jour.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

01 mars 2024

Contact : gHubert@gmail.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Les Ligues sont responsables de l'organisation des phases d'inter-ligues qualificatives pour les championnats de France.

5 - ARBITRAGE

- Chacune des équipes qualifiées au CFE 1 ou au CFE 2 devra être accompagnée d'un arbitre possédant la Capacité Universitaire d'Arbitre CUA2 ou CUA3 ;
- Ces arbitres pourront officier sur le niveau 1 ou 2.
- A défaut d'arbitre, l'Association Sportive devrait s'acquitter auprès de la FF Sport U, **d'une participation aux frais d'arbitrage s'élevant à 300 €.**
- Une prise en charge est prévue par la ligue organisatrice pour l'hébergement et la restauration. Le déplacement dans la mesure du possible s'effectuera avec l'équipe de rattachement (frais à la charge de l'AS). En cas d'impossibilité, l'organisation du déplacement et la prise en charge seront coordonnées par la FF Sport U nationale.
- Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U nationale après avoir fait valider leur demande auprès des Directeurs (trices) de ligues (signature obligatoire) en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U 🖱️ « [onglet volley](http://onglet.volley) ».

6 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES

01 mars 2024

Contact : ghubert@gmail.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE 4X4

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 4X4

Les 12 et 13 juin 2024
POITIERS

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 24 équipes jeunes filles, 24 équipes jeunes gens, 24 équipes mixtes (2 filles/2 garçons).
- La formule sportive est en cours d'élaboration. Celle-ci sera mise en ligne dès que possible.

3 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le championnat de volley 4x4 a pour objet de proposer une forme de pratique du volley-ball alternative aux championnats traditionnels :

- Effectif réduit et règlement simplifié.
- L'équipe peut être constituée de 6 joueurs au plus.
- Organisation sous forme de tournois.
- Règles de jeu adaptées (voir « Règlements sportifs spécifiques » ci-dessous).

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Les sites de Ligues sont responsables de l'organisation de leur phase qualificative.

Une équipe jeunes filles, une équipes jeunes gens et une équipe mixte seront qualifiées par site. L'ensemble des résultats des épreuves académiques et les demandes de qualification feront l'objet d'une saisie en ligne via le serveur [« sport-u-licences.com »](http://sport-u-licences.com).

Attention : Chaque site fournira le classement académique. Ils devront formuler les demandes en renseignant l'ensemble des équipes qualifiées mais aussi celles ayant exprimé leur souhait de participation au Championnat de France. Les sites devront impérativement respecter la date limite de retour des résultats. Après la date limite la participation des équipes au CFU (même classées premières), ne sera plus garantie.

5 - RÈGLE DE BRULAGE

Pour rester dans une logique « promotionnelle », les équipes devront respecter **la règle de composition suivante** :

- Aucun joueur ayant été inscrit sur une feuille de match LNV et FFVB Nationale Sénior (N3-N2-Elite) pour la saison en cours ;
- Une vérification sera effectuée par le site organisateur.

6 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ÉQUIPES QUALIFIÉES PAR SITE (ACADÉMIES)

26 avril 2024

Contact : ghubert@gmail.com

COUPE DE FRANCE DES IUT

Après des années de fonctionnement distinct, un rapprochement entre la FFSU et l'ADIUT abouti à la mise en place d'un seul évènement permettant de mutualiser les forces vives.

Cet évènement se déroulera à **Troyes le 14 mars 2023**.

Un système de pré-engagement est mis en place pour les équipes souhaitant participer à la Coupe de France des IUT.

Toutes les informations sont disponibles dans une disposition particulière spécifique [👉 https://sport-u.com/sports-ind/cdf-des-iut/](https://sport-u.com/sports-ind/cdf-des-iut/)

	DATE ET LIEU	PRE-ENGAGEMENT	DIFFUSION DES QUALIFIEES	CONFIRMATION D'ENGAGEMENT
CDF DES IUT	14 mars 2024 Troyes (Grand-Est)	17 novembre 2023	24 novembre 2023	23 février 2024

CHALLENGE NATIONAL UNIVERSITAIRE DE SNOW-VOLLEY

1 - DATE ET LIEU :

Jeudi 8 février 2024 à Crest Voland (73)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHALLENGE NATIONAL

Les équipes peuvent intégrer une licence individuelle ou être composées de joueurs d'AS différentes mais de la même académie.

3 - SYSTÈME D'INSCRIPTION :

Inscription en ligne sur le site [ici](#)

Sélectionner le sport « Snow volley ». La compétition s'intitule « Challenge national universitaire de Snow volley ». **Fermeture des inscriptions lundi 29 janvier 2024.**

4 - RÈGLEMENT SPORTIF

Règles de jeu du Snow-Volley 4x4 :

- Terrain 16m x 8m - filet à 2m35
- Equipes mixtes de 4 joueurs sur le terrain plus 2 remplaçants maximum
- 1 joueuse en permanence sur le terrain
- Forfait à moins de 3 sur le terrain ou en l'absence d'une joueuse.
- Remplacements libres type « libéro ».
- Rotation au service : tous les joueurs servent alternativement mais le même joueur ne peut pas servir une 2^{ème} fois à la suite après une rotation (afin d'éviter que les remplacements ne soient utilisés à des fins exclusives de service).
- Tous les joueurs sont « avant ».
- La pénétration dans l'espace adverse est autorisée à condition de ne pas gêner l'adversaire.
- Format de jeu classique : sets de 15 points ; changement de camp tous les 5 points cumulés.

NB : le nombre de sets et de points sont à la discrétion de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue.

- Le coaching est autorisé. Chaque équipe a la possibilité d'être accompagnée d'un entraîneur, porteur d'une licence FF Sport U, identifié en début de compétition et présent au début de la rencontre.

Ballon :

Ballon de Snow-Volley **Mikasa SV335-V8** ou de Beach-Volley **Mikasa VLS300**. En cas de désaccord sur la marque du ballon un tirage au sort sera effectué avant la rencontre.

Equipement des joueurs :

Chaussures de sport avec une bonne accroche sur neige : semelles crantées, ou crampons moulés ; pointes d'athlétisme **interdites**.

Tenue avec manches longues ou courtes, pantalon près du corps (les hommes peuvent porter un short par-dessus) ; gants, casquette, lunettes de soleil, et couvre-chef possible.

RÈGLE DE BRULAGE ENTRE PLUSIEURS ÉQUIPES D'UNE MEME AS

Lorsqu'une AS présente plusieurs équipes, chaque équipe est réputée distincte.

- **Les équipes 2 d'une même AS ne pourront comporter aucun joueur et aucune joueuse LNV.**
- Aucun transfert n'est possible entre deux équipes de la même AS, avant la fin de chaque phase (Ligue - inter-ligues). En revanche, à l'issue d'une phase, **les joueurs d'une équipe éliminée peuvent être autorisés par leur AS à intégrer l'équipe restant en course.**
- Aucune de ces dispositions ne s'appliquent aux joueurs des équipes écoles engagées en niveau Nationale 2 ni aux participants au championnat de France des IUT qui peuvent disputer un autre championnat avec l'équipe de leur université.

RÈGLEMENTS SPORTIFS SPÉCIFIQUES

Règles de jeu 6x6 :

- Application du règlement FFVB - FIVB
- 12 joueurs dont 2 liberos maximum. Adaptation de la règle FFVB pour les tournois : "changement de liberos autorisé à chaque match"
- Matches en 2 sets gagnants jusqu'aux ½ finales (inclues) et match en 3 sets gagnants pour la finale.
- Set normal en 25 points - set décisif en 15 points
- Les formats de jeu pourront être adaptés par la CMN en fonction de contingences locales, sportives ou sanitaires. Dans ce cas, l'information sera communiquée aux équipes lors de la réunion technique.
- **Une licence individuelle ou extérieure par équipe est autorisée (sauf CFE).**

Règles de jeu 4x4 :

- Equipes de 4 joueurs sur le terrain plus 2 remplaçants maximum
- 2 joueuses en permanence sur le terrain en mixte
- Forfait à moins de 3 sur le terrain ou en l'absence d'une des 2 joueuses en mixte.
- Remplacements libres type « libéro ».
- Rotation au service : tous les joueurs servent alternativement mais le même joueur ne peut pas servir une 2^{ème} fois à la suite après une rotation (afin d'éviter que les remplaçants ne soient utilisés à des fins exclusives de service).
- Terrain 18m x 9m
- Hauteur de filet 2m24 (JF) 2m43 (JG) 2m35 (mixte)
- Le nombre de sets, de points et de temps morts sont à la discrétion de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue.
- **Aucune licence individuelle ni extérieure n'est acceptée.**

Ballons :

- Chacune des 2 équipes présentent un ballon officiel FIVB (Molten et/ou Mikasa). En cas de désaccord sur la marque du ballon un tirage au sort sera effectué par l'arbitre.

Décompte des points et classement :

Formule championnat (3 sets gagnants) :

- V (3/0 et 3/1) : 3pts ; V (3/2) : 2 pts ;
- P (2/3) : 1 pt ; P (1/3 et 0/3) : 0 pt ;
- Forfait : -1pt

Tournois et finales (Formules en 2 sets gagnants) :

- V = 2pts
- D = 1pt
- Forfait = 0pt

En cas d'égalité de point à l'issue d'un tournoi ou d'une poule, les équipes seront départagées selon les critères et l'ordre suivants :

- 1- Le nombre de victoires
- 2- Le quotient set-average général
- 3- Le quotient score-average général
- 4- Le quotient set-average particulier
- 5- Le quotient score-average particulier
- 6- Le score particulier

Nombre de joueurs, durée des matches et des repos en tournois :

Voir tableau récapitulatif des sports collectifs ➡ [Règlement Sportif Général](#)

Cas non prévus par le règlement FF Sport U :

En l'absence de dispositions spécifiques à la FF Sport U, il sera fait appel aux règlements des compétitions FFVB.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE - COMMISSION DES LITIGES

Une commission des litiges est constituée lors des phases finales (composition en règle 5.13 du règlement intérieur). Elle agit par délégation de pouvoirs de la CMN et a compétence à la fois pour les affaires sportives (d'ordre réglementaire) et les affaires disciplinaires. Elle prend toute décision urgente sur le champ, notamment pour permettre la poursuite des compétitions, l'appel n'étant pas suspensif.

FORMATION D'ARBITRES

Des actions de formations sont menées conjointement par la FF Sport U et la FF Volley sur la base d'un protocole conjoint :

- Sur le plan régional, à l'initiative des ligues, elles concernent les niveaux CUA1 et CUA2. Ces formations peuvent faire l'objet d'équivalences FF Volley dans le cadre de convention régionale avec les ligues de Volley.
- Sur le plan national, à l'occasion des finales du CFE, N1 et N2, des formations CUA3 seront organisées. Celles-ci sont réservées aux arbitres étudiants de niveaux CUA2 et CUA3 (formation continue) et font l'objet d'équivalences FF Volley.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

- Les équipes, féminines et masculines, championnes et vice-championnes de France universitaires 2023 se verront proposer de participer aux European Universities Games 2024 de volley (EUG) qui auront lieu à Debrecen et Miskolc en Hongrie du 12 au 24 juillet 2024.

FISU :

- Les Championnats du monde des Sports de plage de dérouleront à Rio du 2 au 8 septembre 2024.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregeard@sport-u.com

Chargé de missions sport - Gaëtan HUBERT

ghubert@sport-u.com

